



Allocution de Josette BOREL-LINCERTIN, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil régional

Signature de la Convention avec l'association Nos Quartiers ont des Talents

mardi 6 janvier 2015, 10h, salle Schoelcher, préfecture de Basse-Terre

Monsieur le Préfet (ou son représentant),
Monsieur le Président du Conseil Général (ou son représentant),
Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes (ou son représentant), Cher Eric,
Monsieur le Maire de Pointe-à-Pitre (ou son représentant),
Madame le Maire de Basse-Terre (ou son représentant),
Monsieur le Vice-Président de l'association Nos Quartiers ont des Talents (l'association NQT),
Madame la Présidente de la CCI-IG (ou son représentant),
Monsieur le Directeur régional de Pôle Emploi (ou son représentant),
Madame la Présidente de l'Université des Antilles (ou son représentant),
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs d'entreprises, Chers partenaires,
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités.

Il me revient l'honneur, en tant que 1^{ère} vice-Présidente du Conseil régional, de représenter le président de Région, monsieur Victorin LUREL, qui ne peut être présent parmi nous ce matin en raison de la visite officielle en Guadeloupe du ministre de l'Agriculture.

Il m'a néanmoins chargé de vous dire tout l'intérêt qu'il accorde à l'association Nos Quartiers ont des Talents, et de son implantation dans notre archipel ; dossier que nous suivons avec une attention toute particulière au sein de la collectivité régionale.

En effet, la Région Guadeloupe, qui a fait de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes l'une des priorités de son action, a été l'une des premières collectivités d'Outre-mer à signer le 6 décembre 2012 une convention de partenariat avec NQT,

pour le suivi et le parrainage d'une centaine de jeunes guadeloupéens diplômés (Bac+4 et plus), résidant en Guadeloupe ou dans l'Hexagone.

Cette première expérimentation lancée en 2012-2013 avec NQT, visait avant tout à insérer professionnellement des jeunes hauts diplômés de moins de 30 ans, et rencontrant des difficultés sociales et d'insertion professionnelle.

Car, s'il est vrai que les jeunes peu ou pas qualifiés sont les plus durement frappés par le chômage, et tout particulièrement en Guadeloupe où le chômage des jeunes demeure encore très préoccupant (59,8 % des jeunes actifs de 15-24 ans sont au chômage selon l'enquête emploi INSEE de 2013), force est néanmoins d'admettre que certains jeunes hauts diplômés, rencontrent eux aussi des difficultés à trouver un premier emploi, en Guadeloupe comme en métropole ; 12% des jeunes diplômés du supérieur étaient au chômage en Guadeloupe en 2013 (selon l'INSEE).

Au-delà de certaines discriminations sociales, et quelquefois même raciales, dont sont victimes certains jeunes ultramarins désireux d'entamer une carrière professionnelle dans l'Hexagone, l'une des explications pertinentes au fait que ces jeunes très diplômés ne trouvent pas de premier employeur, notamment en Guadeloupe, provient souvent de l'inadéquation entre le profil du poste proposé et leur haut niveau de qualification, mais aussi des hésitations de certains employeurs à rémunérer à hauteur de leurs qualifications ces jeunes.

Pourtant, j'en suis convaincue, le recrutement d'un jeune hautement diplômé, qui n'a certes pas encore d'expérience mais qui a soif d'apprendre sur le terrain, de s'intégrer et de développer pleinement toutes ses capacités, c'est toujours de la valeur ajoutée pour l'entreprise.

Or, dans un monde en pleins bouleversements économiques et technologiques, les entreprises qui veulent perdurer doivent perpétuellement s'adapter, et donc disposer en leur sein de vraies « matières grises ».

Mais fort heureusement, les mentalités évoluent, y compris dans le monde de l'entreprise, et de plus en plus d'employeurs en Guadeloupe comme en métropole, conscients que les jeunes sont une richesse et non un handicap, même s'ils sont inexpérimentés au départ, sont prêts à jouer le jeu et à offrir une première chance à ces jeunes diplômés du supérieur.

Et je tiens à saluer le rôle important joué par l'association Nos Quartiers ont des Talents, qui créée en 2006, a su constituer en à peine huit ans le plus grand réseau national d'entreprises engagées contre les discriminations, et pour l'égalité des chances et la promotion de la jeunesse de l'excellence.

Concrètement, ce sont plus de 21 000 jeunes en France et dans les Outre-mer qui ont bénéficié depuis 2006 de ce dispositif unique en son genre, avec 760 entreprises partenaires – chiffre amené à augmenter grâce aux entreprises des Outre-mer et singulièrement de Guadeloupe –, et plus de 5600 parrains et marraines issus du monde de l'entreprise, prêts à donner bénévolement de leur temps pour accompagner les jeunes et leur faire bénéficier de leur expérience et de leurs réseaux professionnels, en vue de leur insertion dans l'emploi.

En Guadeloupe, ce sont plus de 60 jeunes qui ont bénéficié du dispositif NQT en 2013-2014 grâce à l'implication de la Région Guadeloupe, et du partenariat qu'elle a noué avec NQT, et dont près de 30% ont d'ores et déjà décroché un 1^{er} contrat de travail.

Au vu de ces résultats très encourageants, nous avons donc souhaité poursuivre en 2015 notre partenariat avec NQT ; partenariat qui sera officialisé dans un moment, avec la signature d'une nouvelle convention entre la Région Guadeloupe et l'association NQT, encore plus ambitieuse et volontariste pour l'insertion professionnelle de nos jeunes guadeloupéens diplômés. Ce partenariat a d'ailleurs vocation à s'inscrire dans le cadre de l'opération « Nos Outre-mer ont des Talents », lancée par NQT en 2014, et impliquant plusieurs autres partenaires publics et privés.

Ainsi, nous ambitionnons pour 2015 l'accompagnement et le parrainage de 150 jeunes de moins de 30 ans résidant en Guadeloupe, disposant d'un Bac+3 ou plus, et rencontrant des difficultés sociales et/ou issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En outre, une attention toute particulière sera donnée au suivi et au parrainage des jeunes diplômés originaires de Guadeloupe, résidant en métropole, et correspondant aux critères de NQT (BAC+4 et plus, âgés de moins de 30 ans, ayant rencontré des difficultés sociales et/ou issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville).

L'effort financier consenti par la collectivité régionale dans le cadre de ce partenariat avec NQT, s'élève à 18 000 euros pour 2015, après 12 000 euros investis en 2014, et 10 000 euros en 2013. C'est dire donc le niveau d'implication de la Région Guadeloupe, notamment financier, dans le cadre de ce nouveau dispositif très prometteur.

Vous me permettez par conséquent de remercier très chaleureusement le cofondateur et vice-Président de NQT, monsieur Raynald RIMBAULT, pour l'attention et l'intérêt qu'il porte aux jeunes des Outre-mer ; son déplacement aux Antilles-Guyane et sa présence parmi nous ce matin, attestent assurément de l'importance que revêt aux yeux de NQT l'avenir des jeunes ultramarins diplômés et socialement défavorisés.

Merci très sincèrement, monsieur Rimbault, de votre implication !

Je voudrais également saluer et remercier l'ensemble des entreprises partenaires et des professionnels présents, sans qui ce dispositif et cette opération seraient tout simplement une coquille vide. Nous venons d'horizons souvent divers, mais pourtant notre mobilisation est le garant d'une volonté commune de contribuer ensemble à la réussite de nos jeunes compatriotes. C'est la meilleure manière d'agir concrètement pour l'avenir de nos concitoyens, et pour le développement de notre territoire.

Je voudrais enfin saluer l'implication du préfet de Région, ainsi que des services et des opérateurs de l'Etat dans l'implantation de l'association NQT en Guadeloupe ; je pense tout particulièrement à la DIECCTE, mais aussi à Pôle Emploi ou encore à LADOM, qui seront des partenaires incontournables dans le déploiement de ce dispositif.

Ensemble, nous pouvons créer une nouvelle donne, et l'on sait combien la problématique du chômage est absolument fondamentale pour ces jeunes, mais aussi plus largement pour toute notre société.

C'est en rapprochant les mondes de l'éducation, de la formation, de l'entreprise, des associations, des collectivités, de l'État, que nous serons capables de construire des parcours qui répondent aux aspirations des jeunes, mais aussi aux attentes des professionnels qui recrutent ou recruteront.

Il nous faut toujours garder en mémoire que lorsqu'on a du mal à mettre le pied à l'étrier, cela peut constituer une première humiliation, et donc un handicap pour l'avenir. Aussi, rompre la spirale infernale du chômage de masse de notre jeunesse est une exigence des responsables et des institutions publiques. Nous devons mettre à disposition de tous, les mêmes moyens d'excellence, et faire en sorte que chaque jeune réussisse en développant ses capacités propres.

Pour que soit garantie l'égalité des chances sur laquelle sont fondées notre École et notre République.

Pour que nous construisions ainsi ensemble, sur une base solide et innovante, dans la solidarité et l'échange, la Guadeloupe de demain.

Je vous remercie de votre attention.